

Projet-2

Année académique 2018-2019
<https://atelierba2.wordpress.com>

EXE1 - Ph2 > CONSIGNE JURY

Le 02 novembre 2018,

A quelques jours de la finalisation de la Phase 2 de l'EXE1, voici la consigne qui confirme et précise toutes les informations reprises dans l'énoncé.

Toutes les indications, pédagogiques et pratiques, vous permettront de vous organiser au mieux pour notre prochain jury.

1 DOCUMENTS À PRÉSENTER, conformément à l'énoncé

1.1 UNE MAQUETTE DÉTAILLÉE DU PROJET À L'ÉCHELLE 1/20 :

- Une maquette expressive à l'échelle 1/20 de l'espace intérieur, représentant la sculpture imposée, et suggérant les matérialités,... (l'aspect extérieur de la maquette importe peu, l'essentiel est de permettre au spectateur de se plonger dans l'atmosphère intérieure)
- Pour le jury, prévoyez les moyens d'éclairage nécessaires pour simuler la lumière naturelle.

1.2 UNE PLANCHE GRAPHIQUE AU FORMAT A1, COMPRENANT :

• LA NARRATION DU PROJET:

Il s'agit d'exprimer de manière claire, structurée et synthétique les enjeux, références et ambitions de votre travail.

• DESSINS À L'ÉCHELLE 1/50:

Tous les plans et coupes nécessaires pour la lecture de votre proposition d'espace d'exposition.

• PHOTOS DE LA MAQUETTE:

Une sélection de magnifiques photos intérieures de la maquette éclairée selon l'orientation.

• NB-1 / Pour les projets de grande dimension :

Dans certains cas, la dimension du projet peut faire que les plans et coupes dessinés au 1/50 occupent à eux seuls presque toute la surface d'une planche A1. Pour ces cas-là uniquement, quand la taille du projet l'impose, il est permis, par dérogation, de présenter **deux** planches graphiques de format A1.

• NB-2 / Exigences pour la (ou les) planche(s) graphique(s) :

- La planche sera soigneusement composée graphiquement et typographiquement, en présentant, de manière lisible, hiérarchisée et attrayante, tous les éléments repris ci-dessus.
- Elle sera au format Din-A1 (59,4 cm x 84 cm), présentée, au choix, en orientation Portrait ou Paysage.
- Elle sera impérativement collée sur support rigide. (Les épingles, push-pins,... sont proscrits.)
- Elle inclura un cartouche reprenant les informations suivantes : BA2-année académique / N° de l'exercice et titre du programme / Nom et Prénom de l'étudiant / Date.

2 ORGANISATION, CALENDRIER ET TEMPORALITÉS DU JURY

• **LUNDI 05 NOVEMBRE 2018 : Dernière séance de travail en atelier.**

• **JEUDI 08 NOVEMBRE 2018 : JURY**

- **Principe pédagogique :**

> Chaque étudiant.e présente son projet oralement, devant un jury d'enseignants BA2, incluant le (la) titulaire de son groupe. Comme pour la Phase-1, six binômes de jury travailleront simultanément.

> Les groupes de jury sont constitués thématiquement ; chacun d'eux rassemblera l'ensemble des étudiants/enseignants ayant travaillé en binôme sur les mêmes références de sculpture. (Jury1-GR.1/2 • Jury2-GR3/4 • Jury3-GR5/6 • Jury4-GR7/8 • Jury5-GR9/10 • Jury6-GR11/12)

> Les listes de passage en jury sont réalisées selon les « familles » de même sculpture.

> Chaque étudiant disposera, au maximum, de **12 minutes**... soit maximum 3 min. de présentation orale (veillez à être concis en structurant clairement l'essentiel de votre propos), et ensuite, 7 à 9 min. d'échanges avec le jury.

- **Organisation pratique :**

> Les jurys se dérouleront en une seule journée, selon les horaires suivants :

+ **08H30** : Rendez-vous à tous les étudiants avec l'ensemble de leurs documents (maquette et planche graphique). Prise de connaissance des listes de passage, préparation des 6 espaces de jury (correspondants aux ateliers habituels de chaque binôme) et affichage des travaux par les premiers dans la liste de passage.

+ **De 09H00 à 13H00** : Première demi-journée de Jury.

+ **13H00** : Pause.

+ **De 14H00 à 18H00** : Seconde demi-journée de Jury.

+ **18H00** : Les projets seront **impérativement** repris et emportés par leurs auteurs, après remise en ordre parfait des locaux, pour les utilisateurs suivants.

3 POUR MÉMOIRE,

(Cfr. Documents publiés en début d'année académique, le 17-09-2018, sur notre blog d'atelier :

<https://atelierba2.wordpress.com/2018/09/17/bienvenue-latelier-de-projet-2-2018-2019-a-debute-aujourdhui/>)

3.1 CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Conformément aux attendus de l'exercice, décrits explicitement dans l'énoncé général du Semestre-1, l'évaluation de ce travail PHASE-2 sera fondée sur les critères suivants :

- *Qualité des recherches intuitives et rigueur de leur vérification ;*
- *Capacité à intégrer des acquis théoriques et référentiels dans le processus du projet ;*
- *Capacité à transcrire en maquette le caractère d'un espace intérieur ;*
- *Capacité à transcrire par photos de maquette les atmosphères d'un espace intérieur ;*
- *Capacité à construire une planche de narration du projet.*

NB : La qualité de l'exposé oral et des échanges avec le jury sera aussi prise en compte.

3.2 PONDÉRATION DES NOTES DE PROJET-2 POUR L'ANNÉE 2018-19 :

• Une seule note de Projet sera attribuée pour l'année. Cette note fera la moyenne des résultats obtenus pour les deux quadrimestres, suivant la pondération suivante :

- *Le premier semestre (Q1) représente 40% des points de l'année.*

- *Le second semestre (Q2) représente 60 % des points de l'année.*

• Le premier semestre (Q1) comprend deux périodes :

- *La première période, de 7 semaines, vaut pour 40% du total du Semestre-1 (soit 16% de l'année)*

Elle inclut :

+ *En Phase-1, un travail collectif d'analyse, dont le poids représentera 50% de la période 1,*

+ *En Phase-2, un travail individuel de projet, dont le poids représentera 50% de la période 1.*

- *La seconde période, de 5 semaines, vaut pour 60% du total du Semestre-1 (soit 24% de l'année)*

Elle est entièrement consacrée à la Phase-3 : Un Projet collectif et individuel.

3.3 ASPECTS RÉGLEMENTAIRES :

Procédure à respecter obligatoirement en cas d'absence à une Remise ou un Jury :

• *Le jour de l'échéance, faire remettre par un tiers l'ensemble du travail, en l'état.*

• *Le même jour, transmettre au coordinateur de l'atelier la copie du certificat médical ou de tout autre justificatif officiel écrit. (l'original sera transmis dans les plus brefs délais au secrétariat)*

• *A la séance d'atelier suivante, présentation du travail devant un « jury de rattrapage ».*

=> Le non-respect de ces exigences entraînera une note nulle pour la remise.

NB : Tout retard à une remise ou un jury sera sanctionné d'une pénalité de -20% sur la cote obtenue !

BON TRAVAIL A TOUTES ET A TOUS !